

Reims habitat choisit le procédé **ÉCOBULLES®** collectif, pour sa résidence basse consommation

Reims habitat, premier bailleur public de la Marne depuis 1921

La mission de Reims habitat est d'aménager, de construire et de gérer des logements sur Reims, le pays rémois et le pays d'Épernay Terre de Champagne.

Depuis 20 ans, Reims habitat est résolument engagé dans une démarche environnementale : adoption du label « Habitat et Environnement » (2008), certification « Qualitel » pour des constructions de plus en plus neutres pour l'environnement.

Quelques chiffres :

En 90 ans d'activité, Reims habitat a réalisé : 11 000 logements locatifs, 5 250 garages automobiles, 240 locaux d'activité commerciale ou tertiaire, 5 résidences pour personnes âgées, 4 résidences universitaires et 2 foyers de jeunes travailleurs.

Résidence Saint John Perse, un bâtiment écologique, très économe en charges

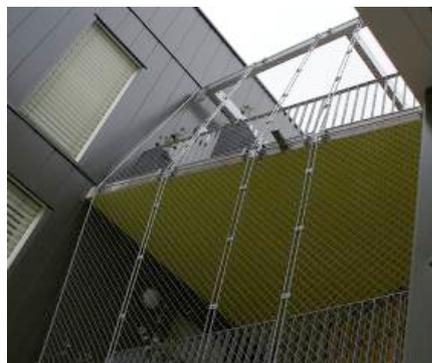
La construction de la dernière-née de Reims habitat, la résidence Saint John Perse, aura duré 18 mois (juin 2011 à décembre 2012). Certifiée « Habitat et Environnement » et « BBC Effinergie », elle doit notamment ses certifications à son isolation exemplaire (20 cm de laine de verre à l'extérieur et 5 cm à l'intérieur) et à son chauffage collectif en sous-station sur chaufferie biomasse. Elle sera, pour ses futurs habitants, très économe en charges.

Pour aller jusqu'au bout de sa démarche environnementale, le bailleur marnais, sur le conseil de l'entreprise COPRECS, qui réalise les travaux de plomberie sur la résidence, contacte la société champenoise **ÉCOBULLES®**, spécialiste en adoucisseurs d'eau au CO₂ afin d'équiper sa toute nouvelle résidence d'un système **ÉCOBULLES® Collectif**.

Habitat & Environnement (H&E)

est une certification française qui a pour objectif de prendre en compte la préservation de l'environnement tout au long du cycle de vie du logement.

BBC-Effinergie® est un label qui identifie les bâtiments neufs ou les parties nouvelles de bâtiments dont les très faibles besoins énergétiques contribuent à atteindre les objectifs de 2050 : réduire les émissions de



ÉCOBULLES® Collectif, un procédé novateur, écologique et sain pour les collectivités



La consommation électrique est très faible : à peine quelques centimes d'euros par an

Société champenoise, **ÉCOBULLES®** a été créée en 1991 par Monsieur Gallois. Pour rendre service à une Maison de champagne voisine et répondre à ses problématiques de calcaire, il crée un système d'injection de CO₂ qui évite l'incrustation du calcaire. Ce modèle « prototype » fera l'unanimité et se professionnalise pour équiper progressivement les plus grandes maisons de champagne et de nombreuses industries agroalimentaires où il fait ses preuves depuis 20 ans. **ÉCOBULLES®** met aujourd'hui « l'hyper exigence » acquise dans l'agro-alimentaire au service de solutions d'adoucissement de l'eau pour les collectivités et les particuliers.

Le système **ÉCOBULLES® Collectivité** a trouvé sa place dans le local technique de la résidence Saint John Perse, au niveau de l'arrivée générale de l'eau. Il permettra d'éviter tous les inconvénients liés au tartre : incrustation de calcaire dans les canalisations et l'électroménager, dépôts de tartre sur les robinetteries, surconsommation d'eau. Mais également, comme ajoute M. Wagner chef des opérations de Reims habitat : « étant bactériostatique, il empêchera la légionnelle de se développer. Installé sur le réseau d'eau principal, il pérennise nos installations sanitaires ».

Bien plus écologique d'un adoucisseur au sel (qui rejette des chlorures, surconsomme et déminéralise l'eau) son fonctionnement est extrêmement simple : installé après le compteur général d'eau, le système injecte une dose de CO₂ à chaque litre d'eau utilisé. Au contact de l'eau, le CO₂ se transforme en acide carbonique. Cet acide doux naturel fait baisser le pH de l'eau, et solubilise ainsi le calcaire.

En équipant sa résidence du système **ÉCOBULLES® Collectif**, Reims habitat contribue à l'amélioration et à la protection de l'environnement puisqu'elle limite les gaz à effet de serre en neutralisant 500 kg de CO₂ par an.

La collaboration **ÉCOBULLES®** / Reims habitat devrait perdurer dans les futures résidences du bailleur Marnais puisque ce système s'intègre parfaitement dans sa démarche environnementale.

D'où provient le CO₂ alimentaire ?

Certaines entreprises sont fortement émettrices de CO₂. Afin d'éviter que ce gaz soit rejeté dans l'atmosphère (réchauffement planétaire), des entreprises spécialisées comme Air Liquide ou Messer captent ce CO₂. Il est ensuite filtré pour être de qualité alimentaire.

L'industrie agroalimentaire est la principale utilisatrice de CO₂ (eaux gazeuses, sodas, viandes sous barquettes, etc.).

Pour **ÉCOBULLES® Process**, ce sont principalement des bouteilles de 25 kg qui sont utilisées.

Ce CO₂ est non inflammable, bactériostatique c'est-à-dire qu'il stoppe le développement des bactéries. Il n'est pas corrosif, et ne laisse ni trace, ni odeur, ni résidu.

Le système ÉCOBULLES® Collectif comprend :

- un module hydraulique avec un compteur à impulsions et manomètre. Il n'y a pas besoin d'un raccordement au tout-à-l'égout,
- un module « gaz » pour maîtriser la pression d'injection du CO₂ et quantifier la dose de CO₂ à injecter,
- un module électronique pour gérer le temps d'ouverture de l'électrovanne gaz, comptabiliser la consommation d'eau traitée et assurer la sécurité du procédé,
- une bouteille de gaz (25kg de CO₂).

ÉCOBULLES®Collectif équipe aussi :

- Le centre d'entraînement du LOSC : club de football de LILLE
- Maison de retraite de Wassy en Haute Marne, Hôtel Jean MOET à EPERNAY
- Clinique MILAN à PARIS (...)

ÉCOBULLES®

25 rue des Compagnons – 51350 Cormontreuil

Tél : 03 26 03 74 93

www.ecobulles.com